

afin que le vent ne les puisse pas abattre." (Si les arbres étaient un peu gros, cette plantation de piquets ne serait peut-être pas absolument nécessaire.)

MOYEN D'ACCELERER LA RECUE DES TAILLIS.

.....L'agriculteur vulgaire se circonscrit dans la culture de son champ, et se borne à recueillir des plantes annuelles: il ne pense guère à connaître toute l'étendue du domaine de l'agriculture; il borne ses soins aux objets de ses jouissances, et arrête ses méditations là où finissent ses opérations.

Parmi les grands propriétaires, éloignés de leurs propriétés, la plupart distraits par des opérations qui les éloignent des champs et les forcent à négliger de véritables richesses, pour donner cours trop souvent à une carrière politique semée d'écueils, abandonnent à des personnes étrangères le soin de mettre à profit de grandes ressources; d'autres ne connaissant de leurs biens que le prix qu'ils retirent de leur bail, ignorent ou négligent le moyen d'améliorer leur fonds et d'en augmenter les produits.

Ainsi, le plus précieux des arts, l'atelier le plus abondant de la fortune publique et privée, celui qui nourrit toute la population, demeure désert, ou abandonné à des mains que la pensée, l'observation n'éclaircit point encore.

Quand le cultivateur n'est que fermier, ou locataire, n'ayant qu'une jouissance précaire et fugitive, par le peu de durée des baux, il ne peut rien entreprendre pour l'avenir: la postérité ne sera point pour lui, parce que ce n'est pas la sienne qui profiterait de ses soins; le présent est tout. Le bénéfice qui ne peut se recueillir dans une courte jouissance ne peut entrer dans le plan de nos fermiers momentanés: dès lors, plus d'observations sur les causes et les effets qui ont quelque lenteur ou une longue durée; d'autre part, il y a des soins utiles qui paraîtraient prendre sur les jouissances à venir, qui ne sont point à eux: dès lors, elles sont donc interdites au fermier du moment.

Tout homme qui a un peu pratiqué les forêts et examiné avec attention la recue et la progression des taillis, aura remarqué que, dans les bons sols, la pousse, après l'exploitation, est si vigoureuse et si forte, et les brins si multipliés, qu'au bout de quelques années, il n'est possible d'y pénétrer qu'avec beaucoup

de peine, et que les jeunes taillis, parvenus à l'âge de quatre à cinq ans, restent pendant cinq à six ans dans une espèce d'inaction; que pendant ce temps, ils n'ont qu'une croissance presque insensible. La raison en est très simple; les bois blancs ou bois-morts, comme coudriers, épines, marceaux, aunes, genêts, croissent en abondance, et font avec les rejets du chêne, déjà trop épais, un massif qui empêche l'air d'y pénétrer et de recevoir la douce influence du soleil, qui vivifie tout.

Cependant, les bordures des jeunes taillis qui sont sur la plaine continuent leurs progrès, et leur croissance en grosseur et hauteur est souvent double de celle du taillis intérieur, quoique du même âge: l'on en sent parfaitement la raison physique: c'est que ces bordures reçoivent l'influence de l'air et du soleil, et la belle crue en est l'effet: elles n'ont point éprouvé les causes de ralentissement.

Il serait donc très possible de prévenir cette stagnation de l'intérieur, en le débarrassant des brins (ou rejets) inutiles et superflus et du mort-bois. On sentirait encore mieux la nécessité de cette opération, si l'on observe que les espèces de bois blancs et morts-bois croissent plus promptement que le chêne, le hêtre, etc.; que, dans les premières années, ces morts-bois couvrent ou étouffent, par leur ombrage, le chêne, qui ne prend sa crue que plus lentement: leur progrès est même si rapide que, si dans les trois ou quatre premières années, on coupait ces arbrisseaux, ils repousseraient assez vigoureusement pour regagner encore une fois la hauteur du chêne; ce qui est d'expérience, et l'opération serait manquée: il faudrait la recommencer; on aurait le double de frais et point de profit: on aurait manqué un avantage essentiel que procure la présence, pendant quelque temps, de cette mauvaise espèce, qui est de forcer la bonne à s'élever perpendiculairement et à se former en belle tige.

L'émondage et le nettoyage par pied, qu'il convient de faire dans ces jeunes taillis, ne doit s'opérer qu'après la cinq ou sixième année révolue de la recue; alors les rejets de chêne destinés par la nature à s'élever et former le taillis, sont bien marqués dans les trochets par leur consistance en grosseur et en élévation; le bois blanc et les brins surnuméraires du chêne étant coupés à cet âge, les principaux conservés, sans trop dégarnir,